



Ressources Géoméga inc.

États financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Ressources Géoméga inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Géoméga inc. et de sa filiale (collectivement, la « Société ») aux 31 mai 2019 et 2018 et au 1^{er} juin 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mai 2019 et 2018, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 mai 2019 et 2018 et au 1^{er} juin 2017;
- les états consolidés des résultats et du résultat global pour les exercices clos les 31 mai 2019 et 2018;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos les 31 mai 2019 et 2018;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mai 2019 et 2018;
- les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers consolidés qui décrit les questions et les situations indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502



Observations – Informations comparatives retraitées

Nous attirons l'attention sur la note 4 des états financiers consolidés qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice clos le 31 mai 2018 ont été redressées. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur indépendant contenant notre opinion. L'assurance raisonnable



correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière et les activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de la Société, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Maxime Guilbault.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 13 septembre 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A128042

Ressources Géoméga inc.
États consolidés de la situation financière
(en dollars canadiens)

	Note	Au 31 mai 2019 \$	Au 31 mai 2018 Redressé* \$	Au 1 ^{er} juin 2017 Redressé* \$
Actif				
Actif courant				
Trésorerie		33 438	726 786	80 690
Comptes débiteurs	5	23 256	15 519	203 613
Taxes de vente à recevoir		17 330	9 637	21 420
Crédits d'impôt et subventions gouvernementales à recevoir	6	21 717	43 690	66 383
Frais payés d'avance et autres		17 463	24 498	24 523
Actif courant		113 204	820 130	396 629
Actif non courant				
Placement dans une entreprise associée	7	2 039 287	1 792 242	1 537 681
Immobilisations corporelles	8	120 393	132 752	184 127
Actif non courant		2 159 680	1 924 994	1 721 808
Total de l'actif		2 272 884	2 745 124	2 118 437
Passif				
Passif courant				
Créditeurs et frais cours		336 323	333 179	389 994
Crédits d'impôt à payer	6	-	84 999	-
Passif lié aux droits d'échange d'actions	14	500 000	500 000	477 840
Déventures convertibles	9	106 661	-	-
Total du passif courant		942 984	918 178	867 834
Passif non courant				
Déventures convertibles	9	-	91 120	-
Total passif		942 984	1 009 298	867 834
Capitaux propres				
Capital-actions		29 241 753	29 133 500	28 210 935
Composante capitaux propres des déventures convertibles		3 300	3 300	-
Bons de souscription	11	267 024	680 489	691 579
Options de courtiers		-	-	8 195
Options d'achat d'actions		343 326	315 460	413 604
Surplus d'apport		4 279 526	3 780 142	3 442 881
Déficit		(32 769 526)	(32 155 770)	(31 508 230)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Ressources Géoméga inc.		1 365 403	1 757 121	1 258 964
Participations ne donnant pas le contrôle		(35 503)	(21 295)	(8 361)
Capitaux propres		1 329 900	1 735 826	1 250 603
Total du passif et des capitaux propres		2 272 884	2 745 124	2 118 437

Continuité d'exploitation (note 1), Événements postérieurs à la date de la situation financière (note 24)

*Voir note 4.6 pour les détails relatifs à un redressement des années précédentes.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration

(s) Kiril Mugerma

Kiril Mugerma

Administrateur, président et chef de la direction

(s) Gilles Gingras

Gilles Gingras

Administrateur

Ressources Géoméga inc.

États consolidés des résultats et du résultat global

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

(en dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions ordinaires)

	Note	Exercice 2019 \$	Exercice 2018 Redressé* \$
Charges opérationnelles			
Salaires, avantages sociaux, règlement et rémunération à base d'actions	17	124 396	119 660
Rémunération des administrateurs	17	45 000	42 500
Renonciation à la rémunération des administrateurs	17	-	(52 500)
Dépenses d'exploration et d'évaluation, nettes des crédits d'impôt	18	215 570	319 945
Honoraires professionnels		167 445	274 184
Déplacements, conventions et relations avec les investisseurs		97 859	9 830
Administration		27 073	35 354
Frais fiduciaires et d'enregistrement		40 092	38 018
Loyer		55 322	37 913
Assurances, taxes et permis		24 252	30 216
Perte opérationnelle		(797 099)	(855 120)
Autres gains ou (pertes)			
Dépenses d'intérêts		(12 953)	(14 964)
Charges financières		(15 541)	(39 740)
Quote-part de la perte d'entreprise associée	7	(929 664)	(514 867)
Gain net à la suite de la dilution du placement dans une entreprise associée	7	1 176 709	769 428
		218 551	199 857
Perte nette et perte globale		(578 458)	(655 263)
Perte nette attribuable aux :			
Actionnaires de Ressources Géoméga inc.		(564 250)	(642 329)
Participations ne donnant pas le contrôle		(14 208)	(12 934)
Perte de base et diluée par action		(0,006)	(0,008)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué		90 132 798	79 702 843

*Voir note 4.6 pour les détails relatifs à un redressement de l'année précédente dû à une erreur.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Ressources Géoméga inc.
États consolidés des variations des capitaux propres
 Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018
 (en dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ordinaires)

	Note	Nombre d'actions en circulation	Capital-actions	Composante capitaux propres des débtentures convertibles	Bons de souscription	Options de courtiers	Options d'achat d'actions	Surplus d'apport	Déficit	Capitaux propres attribuables à Ressources Géoméga Inc.	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juin 2017 tel que présenté originalement		78 258 049	28 210 935	-	691 579	8 195	413 604	3 442 881	(31 558 230)	1 208 964	(8 361)	1 200 603
Correction d'erreur	4.6.1	-	-	-	-	-	-	-	50 000	50 000	-	50 000
Solde au 1^{er} juin 2017 redressé*		78 258 049	28 210 935	-	691 579	8 195	413 604	3 442 881	(31 508 230)	1 258 964	(8 361)	1 250 603
Perte nette et perte globale redressée	4.6.2	-	-	-	-	-	-	-	(642 329)	(642 329)	(12 934)	(655 263)
Placements privés		8 902 000	662 576	-	102 624	-	-	-	-	765 200	-	765 200
Frais d'émission d'actions		-	(12 145)	-	(1 879)	-	-	-	-	(14 024)	-	(14 024)
Débtentures convertibles		-	-	7 049	49 489	-	-	-	-	56 538	-	56 538
Actions en règlement d'une dette		948 299	85 347	-	-	-	-	-	-	85 347	-	85 347
Conversion de débtentures		1 250 000	101 671	(3 749)	-	-	-	-	-	97 922	-	97 922
Rémunération à base d'actions		-	-	-	-	-	85 217	-	-	85 217	-	85 217
Expiration d'options d'achat d'actions		-	-	-	-	-	(183 361)	183 361	-	-	-	-
Exercice de bons de souscription		714 286	85 116	-	(20 830)	-	-	-	-	64 286	-	64 286
Prolongation de bons de souscription		-	-	-	5 211	-	-	-	(5 211)	-	-	-
Expiration de bons de souscription		-	-	-	(145 705)	-	-	145 705	-	-	-	-
Expiration d'options de courtiers		-	-	-	-	(8 195)	-	8 195	-	-	-	-
Solde au 31 mai 2018		90 072 634	29 133 500	3 300	680 489	-	315 460	3 780 142	(32 155 770)	1 757 121	(21 295)	1 735 826

*Voir note 4.6 pour les détails relatifs à un redressement de l'année précédente dû à une erreur.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Ressources Géoméga inc.
États consolidés des variations des capitaux propres
 Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018
 (en dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ordinaires)

	Note	Nombre d'actions en circulation	Capital- actions	Composante capitaux propres des déventures convertibles	Bons de souscription	Options d'achat d'actions	Surplus d'apport	Déficit	Capitaux propres attribuables à Ressources Géoméga Inc.	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mai 2018 tel que présenté											
originellement		90 072 634	29 133 500	3 300	680 489	315 460	3 780 142	(32 335 402)	1 577 489	(21 295)	1 556 194
Correction d'erreur	4.6.2	-	-	-	-	-	-	179 632	179 632	-	179 632
Solde au 31 mai 2018 redressé*		90 072 634	29 133 500	3 300	680 489	315 460	3 780 142	(32 155 770)	1 757 121	(21 295)	1 735 826
Perte nette et perte globale		-	-	-	-	-	-	(564 250)	(564 250)	(14 208)	(528 458)
Rémunération à base d'actions		-	-	-	-	95 507	-	-	95 507	-	95 507
Exercice d'options d'achat d'actions	13	127 500	19 088	-	-	(8 063)	-	-	11 025	-	11 025
Expiration d'options d'achat d'actions		-	-	-	-	(59 578)	59 578	-	-	-	-
Exercice de bons de souscription	11	550 000	89 165	-	(23 165)	-	-	-	66 000	-	66 000
Expiration de bons de souscription	11	-	-	-	(439 806)	-	439 806	-	-	-	-
Prolongation de bons de souscription	11	-	-	-	49 506	-	-	(49 506)	-	-	-
Solde au 31 mai 2019		90 750 134	29 241 753	3 300	267 024	343 326	4 279 526	(32 769 526)	1 365 403	(35 503)	1 329 900

*Voir note 4.6 pour les détails relatifs à un redressement de l'année précédente dû à une erreur.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Ressources Géoméga inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

	Note	Exercice 2019 \$	Exercice 2018 *Redressé \$
Activités d'exploitation			
Perte nette		(578 458)	(655 263)
Ajustement pour :			
Rémunération à base d'actions		95 507	85 217
Amortissement	8	47 654	62 775
Charges financières		15 541	39 740
Quote-part de la perte d'entreprise associée	7	929 664	514 867
Gain net à la suite de la dilution du placement dans une entreprise associée	7	(1 176 709)	(769 428)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	23	(68 277)	315 102
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(735 078)	(406 990)
Activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	8	(35 295)	(11 400)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(35 295)	(11 400)
Activités de financement			
Émission d'unités, nette des frais d'émission		-	765 200
Émission de débentures convertibles, nette des frais d'émission		-	235 000
Exercice de bons de souscription	11	66 000	64 286
Exercice d'options d'achat d'actions		11 025	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		77 025	1 064 486
Variation nette de la trésorerie		(693 348)	646 096
Trésorerie et équivalents de trésorerie - au début		726 786	80 690
Trésorerie - à la fin		33 438	726 786

*Voir note 4.6 pour les détails relatifs à un redressement de l'année précédente dû à une erreur.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

1. NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Ressources Géoméga Inc. (la « Société ») a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et est engagée dans l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minières au Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole GMA. L'adresse de la Société et sa principale place d'affaires sont le 75, boulevard de Mortagne, Boucherville (Québec) J4B 6Y4, Canada. Les présents états financiers consolidés audités (les « États Financiers ») ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 13 septembre 2019.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des propriétés minières dépend de la capacité de la Société à obtenir du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et l'évaluation de ses propriétés minières.

Les États Financiers ont été établis conformément aux principes comptables valables dans un contexte de continuité d'exploitation qui prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités. Dans son évaluation de la validité du principe de continuité d'exploitation, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivants la fin de la période de présentation. Pour l'exercice terminé le 31 mai 2019, la Société a enregistré une perte nette de 578 458 \$ et a accumulé un déficit de 32 769 526 \$ à cette date. Au 31 mai 2019, la Société disposait d'un fonds de roulement négatif de 829 780 \$.

La direction estime que le fonds de roulement négatif ne permet pas de répondre aux obligations et engagements de la Société et pour couvrir les dépenses prévues jusqu'au 31 mai 2020. Ces circonstances apportent un doute important quant à la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, la pertinence de l'utilisation des principes comptables applicables à une société en continuité d'exploitation. La direction est consciente, ce faisant, qu'il existe des incertitudes significatives liées à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Les États Financiers ne reflètent pas les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, des dépenses et du classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons à l'avenir incluant, sans s'y limiter, le financement par actions ou par emprunts. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, elle pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les États Financiers.

Après la fin d'exercice, la Société a complété un placement privé pour la somme de 1 232 000 \$ dans le but de financer les activités de développement d'une usine de recyclage d'aimants permanents. Se référer à la note 24 sur les événements postérieurs à la date de la situation financière.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents États Financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « *IFRS* ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« *IASB* »).

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

3.1 Base d'évaluation

Les États Financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique. La Société a choisi de présenter le résultat global dans un seul état financier.

3.2 Mode de consolidation

Les États Financiers de la Société comprennent ses comptes et ceux de sa filiale Innord inc. (« Innord ») détenue à 96,16 % aux 31 mai 2019 et 2018. Le contrôle s'entend du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de tirer des avantages de ses activités. La totalité des transactions, des soldes, des produits et des charges intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

3.3 Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent une participation en capitaux propres dans une filiale détenue par une tierce partie. La quote-part des actifs nets de la filiale attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres. Leur quote-part du résultat net et du résultat global est comptabilisée directement dans les capitaux propres. Toute variation de la participation de la Société dans la filiale qui ne se solde pas par une perte de contrôle est comptabilisée comme une transaction de capitaux propres.

3.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des États Financiers sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société et d'Innord sont le dollar canadien.

3.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse disponible, les soldes bancaires et les placements à court terme liquides dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à 3 mois ou rachetable en tout temps sans pénalité.

3.6 Placements dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas. Les résultats financiers des placements de la Société dans ses entreprises associées sont intégrés dans les résultats de la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, le placement est initialement comptabilisé au coût, et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour tenir compte de la quote-part des résultats des entreprises associées revenant à la Société après la date d'acquisition. La quote-part des résultats est comptabilisée à l'état consolidé des résultats et sa quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Les gains latents résultant de transactions entre la Société et une entreprise associée sont éliminés à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise associée. Les pertes latentes sont aussi éliminées à moins que la transaction montre qu'il y ait eu perte de valeur de l'actif transféré. Les gains et les pertes de dilution résultant de changements du pourcentage de participation dans les entreprises associées sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

La Société évalue à chaque date de clôture s'il existe une indication objective de perte de valeur de ses placements dans des entreprises associées. S'il y a perte de valeur, la valeur comptable de la quote-part des actifs sous-jacents des entreprises associées qui revient à la Société est ramenée à sa valeur recouvrable estimée (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût de la cession et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est présentée à l'état consolidé des résultats.

3.7 Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation (« E&E ») comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis par un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche initiale de gisements ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants.

Les dépenses d'E&E comprennent aussi les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai tel que les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Les dépenses relatives aux activités d'E&E sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Les dépenses d'E&E reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs. Les dépenses d'E&E incluent le coût pour :

- établir le volume et la teneur des gisements par des activités de forage de carottes, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement qui est classé comme étant une ressource minérale ou une réserve prouvée et probable;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement, incluant le procédé de séparation pour les propriétés minières de la Société;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Les dépenses d'E&E seront comptabilisées à l'état des résultats jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du futur développement de la propriété soient établies, et que ce développement reçoive l'approbation du conseil d'administration, à ce moment le projet minier entre en phase de développement

Les dépenses d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités afférentes.

La Société a pris des mesures pour vérifier la validité des titres de propriété des biens miniers où elle mène des activités de prospection et acquiert des participations, en conformité avec les normes de l'industrie qui s'appliquent à la phase courante des travaux de prospection et d'évaluation, sans que ces mesures ne garantissent la validité des titres de propriété de la Société, car ces titres peuvent être assujettis à des accords antérieurs non enregistrés ou à des revendications des peuples autochtones, ou encore peuvent ne pas être conformes aux exigences de la réglementation.

3.8 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont passés en charge durant l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Les frais de développement sont capitalisés lorsqu'ils répondent aux critères de capitalisation conformément aux à l'IAS 38 *Immobilisations incorporelles*.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

3.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement.

Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges dans l'état des résultats au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement est calculé pour amortir le coût des immobilisations corporelles, moins leur valeur résiduelle, sur leur durée de vie utile, selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous pour les grandes catégories :

Améliorations locatives	Durée du contrat de location
Équipement de bureau	3 ans
Matériel roulant	3 ans
Équipement de terrain et camp de base liés aux activités d'exploration et d'évaluation	Entre 3 et 5 ans
Entrepôt servant aux activités d'exploration et d'évaluation	15 ans

L'amortissement des immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration est passé en charges en fonction de la politique des dépenses d'E&E. Pour les immobilisations corporelles qui ne sont pas liées aux activités d'E&E, la charge d'amortissement est comptabilisée directement dans l'état des résultats.

L'amortissement d'un actif cesse lorsqu'il est classé comme étant détenu en vue de la vente (ou inclus dans un groupe destiné à être cédé qui est classé comme étant détenu en vue de la vente) ou lorsqu'il est décomptabilisé. Par conséquent, l'amortissement ne cesse pas lorsque l'actif est laissé inutilisé ou mis hors service, sauf si l'actif est entièrement amorti.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée de vie utile de chacun des actifs sont revus annuellement et ajustés si nécessaire.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans l'état des résultats.

3.10 Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable sur les dépenses d'exploration admissibles engagées et le crédit de droits remboursable pour perte en vertu de la Loi sur les impôts miniers. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'E&E engagées.

3.11 Crédits d'impôt à l'investissement

Les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la Société a respecté et continuera de respecter toutes les conditions nécessaires pour obtenir ces crédits. La Société engage des dépenses de recherche et de développement qui sont admissibles à des crédits d'impôt à l'investissement. Les crédits d'impôt à l'investissement remboursables comptabilisés sont fondés sur les estimations de la direction des montants qui devraient être recouverts et sont soumis à une vérification par les autorités fiscales.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés comme une réduction du coût des actifs ou des charges auxquels ils se rapportent au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'il existe une assurance raisonnable que les conditions des crédits d'impôt à l'investissement sont satisfaites.

3.12 Subventions gouvernementales

La filiale de la Société, Innord, reçoit une aide financière au titre des programmes incitatifs du gouvernement pour la recherche et le développement. Les subventions sont initialement comptabilisées comme des subventions gouvernementales à recevoir à la juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et qu'Innord respectera les conditions liées aux subventions. Ces subventions sont reconnues comme une réduction des dépenses connexes (dans l'état de la situation financière ou l'état des résultats selon la nature des dépenses).

3.13 Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles sont révisées pour dépréciation s'il y a des indications que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Si de telles indications existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer s'il y a dépréciation. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendants d'autres actifs, la Société estime le montant recouvrable du groupe d'actifs dont l'actif en question fait partie.

Le montant recouvrable d'un actif est équivalent au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle, selon un taux d'actualisation avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lequel les flux de trésorerie futurs estimatifs n'ont pas été ajustés.

Si le montant recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est considéré inférieur à sa valeur comptable, la valeur comptable est alors réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans l'état des résultats. Lorsque qu'une perte de valeur est ultérieurement résorbée, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable estimatif révisé, mais uniquement dans la mesure où ce montant ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Un renversement est comptabilisé en réduction de la charge pour perte de valeur dans la période.

3.14 Débentures convertibles

Les composantes passif, capitaux propres et autres composantes (le cas échéant) des débentures convertibles sont présentées distinctement à l'état de la situation financière lors de la comptabilisation initiale. La Société détermine la valeur comptable de la composante passif en actualisant les paiements futurs du capital au taux du marché en vigueur pour une dette non convertible, à un degré de solvabilité similaire et générant les mêmes flux de trésorerie. Par la suite, la composante passif est augmentée par la désactualisation des montants actualisés jusqu'à la valeur nominale des débentures à échéance qui est comptabilisée à l'état des résultats comme charges financières.

La valeur comptable des autres composantes (le cas échéant), comme des bons de souscription, est obtenue en soustrayant la valeur nominale des débentures et la valeur actualisée des paiements futurs du capital au taux du marché en vigueur pour une dette convertible sans bons de souscription.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

La valeur comptable de la composante capitaux propres est obtenue en soustrayant la valeur comptable de la composante passif de la valeur nominale des débentures et la valeur comptable des autres composantes (le cas échéant) du montant des débentures convertibles et est présentée dans les capitaux propres sous le poste Composante capitaux propres des débentures convertibles. La composante capitaux propres n'est pas réévaluée après la constatation initiale, sauf au moment de la conversion ou de l'échéance.

Les frais de transaction sont répartis entre les composantes passif, capitaux propres et autres (le cas échéant) au prorata de leurs valeurs comptables.

3.15 Provisions, passifs et actifs éventuels

Des provisions pour frais de restauration environnementale, pour coûts de restructuration et pour les actions en justice, le cas échéant, sont comptabilisées lorsque : i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'événements passés ; ii) il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation ; et iii) le montant peut être évalué de façon fiable.

Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation de la direction sur la charge nécessaire pour régler l'obligation à la date du bilan, et sont actualisées lorsque l'impact est significatif. La hausse de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières. Des changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période où ils se produisent.

Les provisions pour coûts de restauration environnementale représentent les obligations juridiques ou implicites associées à la fermeture éventuelle des immobilisations corporelles de la Société. Ces obligations comprennent les coûts liés à la réhabilitation et au suivi des activités et du retrait des actifs corporels. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et des risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les estimations de flux de trésorerie futurs ont déjà été ajustées.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la réhabilitation des sites sont présentement négligeables, compte tenu du fait que les activités de la Société sont au stade de l'exploration et de l'évaluation. Une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de l'actif correspondant lorsqu'elle aura un engagement implicite ou juridique résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être évalué avec une fiabilité suffisante.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la Société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traités comme des actifs éventuels. Les actifs éventuels résultent habituellement d'événements non planifiés ou imprévus qui créent la possibilité d'une entrée d'avantages économiques pour la Société. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers puisque cela peut conduire à la comptabilisation de produits qui peuvent ne jamais être réalisés.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

3.16 Actions accréditives

La Société finance certaines de ses dépenses d'exploration et d'évaluation par le biais d'émissions d'actions accréditives. La déduction des dépenses d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'une renonciation au bénéfice des investisseurs conformément aux lois fiscales en vigueur. La différence entre le montant comptabilisé en actions ordinaires et le montant que les investisseurs paient pour les actions est comptabilisée en tant que passif d'actions accréditives, lequel est renversé dans l'état des résultats en tant que recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont effectuées. Le montant comptabilisé en tant que passif d'actions accréditives représente la différence entre le cours des actions ordinaires et le montant payé par l'investisseur pour les actions accréditives, net des frais d'émission alloués.

3.17 IFRS 9 *Instruments financiers*

La Société a adopté pour la première fois les exigences de la norme IFRS 9 *Instruments financiers*, avec une date d'application initiale fixée au 1^{er} juin 2018. Cette norme remplace les directives d'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. La norme IFRS 9 élimine les catégories d'instruments financiers « disponibles à la vente » et « détenus jusqu'à leur échéance » ainsi que l'exigence de présenter séparément les dérivés intégrés relatifs aux actifs financiers hybrides. Cette norme intègre un nouveau modèle pour la comptabilisation de couverture qui élargit la portée des éléments couverts admissibles à la comptabilité de couverture et lie plus étroitement la comptabilité de couverture à la gestion des risques. Cette norme modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle de « pertes de crédits anticipés » pour le calcul de la dépréciation. Cette nouvelle norme exige aussi de plus amples renseignements à propos de la stratégie de gestion des risques de l'entité, des flux de trésorerie liés aux activités de couvertures, et de l'impact de la comptabilité de couverture sur les états financiers.

IFRS 9 utilise une seule approche pour déterminer si un actif est évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant ainsi les multiples règles énoncées dans IAS 39. L'approche préconisée dans IFRS 9 est basée sur la façon dont l'entité gère ses instruments financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La plupart des exigences d'IAS 39 se rapportant à la classification et à l'évaluation des passifs financiers ainsi que la décomptabilisation des actifs financiers ont été conservées dans IFRS 9.

Le tableau qui suit résume les changements apportés au niveau de la classification et de l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers de la Société découlant de l'adoption de la norme IFRS 9.

	IAS 39	IFRS 9
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalent de trésorerie	Prêts et créances	Au coût amorti
Comptes débiteurs	Prêts et créances	Au coût amorti
Subventions gouvernementales à recevoir	Prêts et créances	Au coût amorti
Passifs financiers		
Aucun changement	-	-

La comptabilité de ces instruments et les rubriques où ils sont inclus dans les états de la situation financière ne sont pas affectées par l'adoption d'IFRS 9.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 9, les actifs et les passifs financiers détenus au 1er juin 2018 ont été reclassés de façon rétrospective avec redressement aux périodes antérieures, basé sur les nouvelles exigences de classification en considérant le modèle d'affaires en vertu duquel ils étaient détenus au 1er juin 2018 et les flux de trésorerie caractéristiques des actifs financiers à la date de la constatation initiale.

Il n'y a eu aucun ajustement de mesure aux soldes d'ouverture aux 1er juin 2018 et 2017 et pour l'exercice terminé le 31 mai 2018.

a) Actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, alors l'évaluation initiale inclut les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la génération de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis.

Au coût amorti :

Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui se composent exclusivement de paiements de capital et d'intérêt détenus dans le cadre d'un modèle d'affaires dont le but est de percevoir ces montants. Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant qu'il est prévu de recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour les ramener à la juste valeur. Ultérieurement, les actifs financiers au coût amorti sont évalués en utilisant la méthode du taux d'intérêt en vigueur, diminué d'une provision pour les pertes anticipées. La trésorerie et équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs, les taxes de vente à recevoir et les crédits d'impôts et subventions gouvernementales à recevoir sont classés dans cette catégorie.

b) Passifs financiers

Au coût amorti

Les créditeurs et frais courus ainsi que la composante passif des débetures convertibles sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) Dépréciation d'actifs financiers

Au coût amorti :

La perte attendue représente l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie anticipés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par le biais d'un compte de correction de valeur. Les provisions pour les pertes anticipées sont ajustées à la hausse ou à la baisse lors des périodes ultérieures si le montant de la perte anticipée augmente ou diminue. La Société suppose qu'il n'y a aucune augmentation importante du risque de crédit pour les instruments dont le risque de crédit est faible.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

3.18 Impôt sur le résultat exigible et impôt minier exigible

La charge d'impôt pour la période comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé dans l'état des résultats, sauf s'il concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est également comptabilisé directement dans les capitaux propres. Les impôts miniers sont des impôts perçus par les provinces canadiennes sur les activités minières et sont considérés comme des impôts sur le résultat puisque ces impôts sont basés sur un pourcentage des profits miniers.

La charge d'impôt sur le résultat et d'impôt minier exigibles correspond à l'impôt qui devrait être payable ou recevable sur la perte imposable de l'exercice, en utilisant les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière dans les juridictions où la Société opère. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

3.19 Impôt sur le résultat différé et impôt minier différé

La Société comptabilise l'impôt sur le résultat différé et l'impôt minier différé selon la méthode de l'actif ou du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat et d'impôt minier différés sont comptabilisés pour tenir compte des conséquences fiscales futures attribuables aux écarts temporaires entre les valeurs comptables aux états financiers des actifs et des passifs existants et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt sur le résultat différé n'est pas comptabilisé s'il découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat fiscal.

Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat et d'impôt minier différés sont calculés au moyen des taux d'imposition (et des lois) en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer au revenu imposable durant les périodes dans lesquelles les écarts temporaires devraient se résorber ou être réglés. Les actifs d'impôt sur le résultat et d'impôt minier différés sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et contre lequel les écarts temporaires pourront être utilisés.

Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat et d'impôt minier différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés sont liés à des impôts sur le résultat ou des impôts miniers qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôts différés sont comptabilisées dans l'état des résultats à titre de recouvrement d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

Comme la direction a l'intention de réaliser la valeur comptable de ses actifs et de régler la valeur comptable de ses dettes par la vente de ses actifs d'exploration et d'évaluation, l'impôt différé y afférent a été calculé en conséquence.

3.20 Bénéfice ou perte de base et diluée par action

Le bénéfice ou la perte par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour chaque période. Le bénéfice ou la perte par action de base est obtenu en divisant le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cette période.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Le bénéfice ou la perte par action diluée est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Avec la méthode du rachat d'actions, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour déterminer le bénéfice ou la perte par action diluée suppose que tout produit généré par la levée d'options d'achat d'actions, de bons de souscription et d'options de courtiers dilutifs servirait à l'achat d'actions ordinaires au prix moyen du marché pour la période.

Le calcul du bénéfice ou de la perte diluée par action suppose la conversion ou la levée seulement lorsque la conversion, la levée ou l'émission aurait un effet dilutif sur les bénéfices par action. Lorsque la Société déclare une perte, la perte diluée par action ordinaire est égale à la perte de base par action ordinaire en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions, de bons de souscription et d'options de courtiers en circulation.

3.21 Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Les actions ordinaires, les options d'achat d'actions, les bons de souscription et les options de courtiers sont classés en tant que capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions, d'options d'achat d'actions, de bons de souscription et d'options de courtiers sont comptabilisés en capitaux propres comme une déduction du produit pour la période où la transaction a lieu.

3.22 Émission d'unités

Le produit d'un placement d'unités est réparti entre les actions et les bons de souscription au prorata de leur valeur établie à l'aide de la méthode d'évaluation Black-Scholes.

3.23 Rémunération à base d'actions réglée en instruments de capitaux propres

La Société offre des régimes de rémunération à base d'actions réglée en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, des dirigeants, des employés et des consultants qui y sont admissibles. Chaque attribution est considérée comme une attribution distincte avec sa propre période d'acquisition et sa propre juste valeur. La juste valeur est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Toute contrepartie provenant de l'exercice d'options d'achat d'actions est créditée au capital-actions. Aucun des régimes de la Société ne comporte d'options pour un règlement en espèces. Les dépenses cumulées résultant des options d'achat d'actions sont transférées au capital-actions lorsque les options sont levées.

Les paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres (à l'exception des options de courtiers) sont ultimement comptabilisés en tant que dépenses dans l'état des résultats et la contrepartie est portée au crédit des options d'achat d'actions dans les capitaux propres. La rémunération des courtiers fondée sur des actions et réglée en instruments de capitaux propres dans le cadre d'un financement en actions est comptabilisée comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit des options de courtiers dans les capitaux propres.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Si des périodes ou des conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est répartie sur l'année d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions ou de bons de souscription qui seront acquis. Les conditions d'acquisition hors marché sont incluses dans les hypothèses sur le nombre d'instruments susceptibles de devenir exerçables. Les estimations sont ensuite révisées s'il y a indication que le nombre d'instruments qui seront acquis diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition est comptabilisé dans la période actuelle.

3.24 Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages liés au droit de propriété est conservée par le bailleur sont classés comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (déduction faite des éventuels avantages reçus du bailleur) sont comptabilisés dans l'état des résultats, selon la méthode linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges dans l'état des résultats au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

La Société loue certains équipements. Les contrats de location des équipements pour lesquelles la Société assume essentiellement tous les risques et avantages liés au droit de propriété sont classés comme des contrats de location financement. Les contrats de location-financement sont capitalisés au début du contrat de location au plus bas de la juste valeur de l'équipement et du camp de base loués et la valeur actuelle du contrat des paiements de location minimums.

Chaque paiement de contrat de location-financement est réparti entre la dette et les charges financières. Les obligations locatives correspondantes, déduction faite des charges financières, sont incluses dans l'obligation des contrats de location-financement. La partie d'intérêts de la charge financière est imputée dans l'état des résultats sur la période de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période. Les modes d'amortissement et les durées de vie utile des actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement correspondent à celles appliquées à des actifs similaires dont la Société est légalement propriétaire.

3.25 Avantages sociaux du personnel

Le coût des avantages sociaux du personnel à court terme (ceux qui sont payables dans les 12 mois suivants le service rendu tel que les congés de vacances et de maladie payés, les bonis et certains avantages non monétaires tels que les soins médicaux) est comptabilisé dans la période où le service est rendu et n'est pas actualisé.

Le coût prévu des congés payés est comptabilisé dans l'état des résultats lorsque les employés rendent des services qui augmentent leurs droits. Le coût du paiement des bonis est comptabilisé dans l'état des résultats lorsqu'il y a une obligation juridique ou implicite d'effectuer ces paiements à la suite de rendements antérieurs.

3.26 Information sectorielle

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur d'exploration et d'évaluation de ressources minières au Canada.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

3.27 Normes comptables publiées, mais non encore en vigueur

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations aux normes existantes et modifications qui ont été émises, mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 1^{er} juin 2019. Plusieurs de ces mises à jour ne sont pas pertinentes pour la Société et ne sont donc pas abordées.

a) IFRS 16 *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16. IFRS 16 énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information relatifs aux contrats de location, applicables aux deux parties au contrat, soit le client (le « preneur ») et le fournisseur (le « bailleur »). IFRS 16 remplace IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations connexes. Tous les contrats de location confèrent au preneur le droit d'utiliser un actif au commencement du contrat de location et, lorsque des paiements au titre de la location sont échelonnés, d'obtenir du financement. Par conséquent, IFRS 16 éliminera le classement dans la catégorie des contrats de location simple ou dans celle des contrats de location-financement, comme le prescrit IAS 17, par l'instauration d'un unique modèle de comptabilisation pour le preneur. Selon ce modèle, le preneur devra comptabiliser les éléments suivants :

- i) les actifs et passifs de tous les contrats de location ayant une échéance de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent a peu de valeur ; et
- ii) l'amortissement des actifs loués séparément de la charge d'intérêts sur l'obligation locative dans l'état des résultats.

La Société appliquera cette nouvelle norme le 1er juin 2019. La direction évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur les états financiers consolidés de la Société.

4. ESTIMATIONS, JUGEMENTS ET ERREURS

Lors de la préparation d'états financiers conformes aux principes comptables IFRS, la direction de la Société doit poser un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses concernant des événements futurs qui touchent les montants déclarés dans les états financiers et les notes y afférents. Bien que ces estimations soient basées sur les meilleures connaissances de la direction des montants, des événements et des actions, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les domaines qui nécessitent que la direction fasse des jugements, des estimations et des hypothèses importants pour la détermination des valeurs comptables comprennent, entre autres :

4.1 Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie en finançant son fonds de roulement et ses activités d'exploration et d'évaluation requiert l'exercice du jugement. Les estimations et les hypothèses formulées sont revues régulièrement et reposent sur les données historiques et sur d'autres facteurs, notamment des prévisions à l'égard d'événements futurs qui sont estimées raisonnables dans les circonstances.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

4. ESTIMATIONS, JUGEMENTS ET ERREURS (SUITE)

4.2 Constatation des impôts différés

Périodiquement, la Société évalue la probabilité qu'une partie des actifs d'impôts différés ne puisse pas être recouvrée. Une fois l'évaluation complétée, si la Société croit qu'il est probable qu'une partie des actifs d'impôts différés ne se matérialisera pas, la Société constate alors uniquement la partie résiduelle pour laquelle il est probable qu'un futur bénéfice imposable sera disponible et contre lequel les écarts temporaires pourront être utilisés. L'évaluation de la possibilité de recouvrer les actifs d'impôts différés implique une grande part de jugement de la direction. Dans la mesure où les futurs flux de trésorerie et le bénéfice imposable diffèrent sensiblement des estimations, la capacité de la Société à recouvrer les actifs d'impôts différés nets constatés à la date de l'état de la situation financière pourrait être affectée. Une grande part de jugement entre dans la détermination du recouvrement d'impôts courants, puisque la détermination d'impôts éventuels liés à certaines transactions et calculs comporte une part d'incertitude. La direction a l'intention de réaliser la valeur comptable de ses actifs et de régler la valeur comptable de ses dettes par la vente de ses propriétés d'E&E, ce qui représente un jugement important.

4.3 Crédit remboursable de droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

Les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources et les crédits de droits miniers pour pertes (« les crédits d'impôt ») pour la période considérée et les périodes antérieures sont évalués au montant que la Société s'attend à recouvrer des administrations fiscales à la date de clôture. Il existe toutefois des incertitudes quant à l'interprétation des règles fiscales, de même qu'en ce qui concerne le montant et le calendrier du recouvrement de ces crédits d'impôt. Afin de déterminer si les dépenses qu'elle engage sont admissibles, la Société doit faire preuve de jugement et d'interprétation, ce qui rend le recouvrement des crédits d'impôt incertain. En conséquence, il peut y avoir une différence importante entre le montant comptabilisé au titre des crédits d'impôt à recevoir et le montant réel des crédits d'impôt reçu par suite de l'examen, par les administrations fiscales, des questions dont l'interprétation était incertaine. Advenant une telle différence, un ajustement devrait être apporté aux crédits d'impôt à recevoir et des provisions devraient potentiellement être comptabilisées pour les crédits d'impôt encaissés antérieurement par la Société. Il peut s'écouler beaucoup de temps avant que l'administration fiscale concernée fasse part de ses décisions concernant les questions liées aux crédits d'impôt. De ce fait, le délai de recouvrement des crédits d'impôt peut être long. Les crédits d'impôt que la Société s'attend à recouvrer dans un délai de plus d'un an sont classés dans les actifs non courants. Les montants comptabilisés dans les états financiers sont établis d'après les meilleures estimations de la Société et selon son meilleur jugement possible, comme il est précisé plus haut.

Toutefois, compte tenu de l'incertitude inhérente à l'obtention de l'approbation de l'administration fiscale concernée, le montant des crédits d'impôt qui sera réellement recouvré ou le montant qui devra être remboursé ainsi que le moment de ce recouvrement ou déboursé pourraient différer considérablement des estimations comptables, ce qui aurait une incidence sur la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

4.4 Passif lié aux droits d'échange d'actions

L'option de vente est classée comme passif financier en utilisant la méthode de l'accès courant. En vertu de cette méthode, la participation ne donnant pas le contrôle continue d'être comptabilisée puisque les actionnaires sans contrôle ont encore droit à un rendement relativement à leurs intérêts à titre d'actionnaires. Par conséquent, la contrepartie du passif financier est portée au déficit.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

4. ESTIMATIONS, JUGEMENTS ET ERREURS (SUITE)

Les estimations et les hypothèses utilisées pour calculer la valeur du passif lié aux droits d'échange d'actions incluent le taux d'intérêt utilisé afin d'actualiser le montant du rachat (8 %) ainsi que la période estimative au cours de laquelle les droits d'échange peuvent être exercés par les actionnaires sans contrôle.

4.5 Valeur comptable des composantes des débetures convertibles

Les composantes passifs et capitaux propres des débetures convertibles sont présentées séparément à l'état de la situation financière à partir de la constatation initiale. La Société détermine la valeur comptable du passif financier en actualisant les paiements futurs au taux du marché actuel pour un passif similaire avec une cote de crédit comparable et qui générerait en substance les mêmes flux de trésorerie n'étant pas assortis d'une option de conversion et ensuite de bons de souscription. Le taux du marché actuel utilisé pour ce calcul et la définition de passifs similaires avec une cote de crédit comparable et qui générerait en substance les mêmes flux de trésorerie n'étant pas assortis d'une option de conversion et ensuite de bons de souscription sont des estimations importantes de la Société, et une variation du taux estimé pourrait avoir une incidence sur la valeur comptable de la composante passif et par conséquent de la composante capitaux propres et de la charge de désactualisation sur la durée des débetures convertibles.

4.6 Corrections d'erreurs

4.6.1 Crédoeurs et frais courus

Durant la préparation des états financiers annuels de 2019, la direction a constaté une erreur dans les crédoeurs et frais courus qui étaient surévalués de 50 000 \$, erreur provenant des états financiers de 2017. En effet, la Société a un compte à payer de 50 000 \$ envers un fournisseur pour des travaux d'évaluation économique préliminaires réalisés entre 2013 et 2015. En contrepartie de ce compte à payer, un dépôt de 50 000 \$ avait été fait pour payer les dernières factures reliées à ces travaux, dépôt classé dans les actifs d'E&E de la propriété Montviel. En 2017, un changement de convention comptable a été effectué et les actifs d'E&E ont été reclassés comme dépenses à l'état consolidé des résultats. Le dépôt de 50 000 \$ est donc passé en charge, ce qui fait qu'il n'y avait plus de contrepartie au bilan pour compenser le compte à payer. Ce dépôt aurait dû être compensé avec le compte à payer lors du changement de convention comptable.

4.6.2 Calcul du gain sur dilution d'un placement dans une entreprise associée

En octobre 2018, la direction a également constaté une erreur dans les états financiers du 31 mai 2018. Effectivement, le gain sur dilution du placement dans une entreprise était effectué en calculant la différence entre la participation de la Société dans Exploration Kintavar Inc. (« Kintavar ») au 31 mai 2018 par rapport à sa participation à la fin du 3^e trimestre de Kintavar, soit le 30 septembre 2017. C'est plutôt la variation entre la participation au 31 mai 2018 et à la fin du trimestre précédent de la Société, soit le 28 février 2018 qui aurait dû être considérée pour le calcul. Comme 7 420 756 actions ont été émises par Kintavar entre le 30 septembre 2017 et le 28 février 2018, la part de la Société a diminué de plus de 4%, créant un écart significatif qui doit être corrigé. Le placement dans une entreprise associée ainsi que le gain sur dilution d'un placement étaient sous-évalués de 129 632 \$ au 31 mai 2018.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

4. ESTIMATIONS, JUGEMENTS ET ERREURS (SUITE)

4.6.3 Extrait de l'état consolidé de la situation financière

	Au 31 mai 2018 tel que présenté	Ajustement	Au 31 mai 2018 redressé
	\$	\$	\$
Placement dans une entreprise associée	1 662 610	129 632	1 792 242
Total de l'actif	2 615 492	129 632	2 745 124
Créditeurs et frais courus	383 179	(50 000)	333 179
Total du passif	1 059 298	(50 000)	1 009 298
Déficit	(32 335 402)	179 632	(32 155 770)
Capitaux propres	1 556 194	179 632	1 735 826
Total du passif et des capitaux propres	2 615 492	129 632	2 745 124

	Au 31 mai 2017 tel que présenté	Ajustement	Au 31 mai 2017 redressé
	\$	\$	\$
Créditeurs et frais courus	439 994	(50 000)	389 994
Total du passif	917 834	(50 000)	867 834
Déficit	(31 558 230)	50 000	(31 508 230)
Capitaux propres	1 200 603	50 000	1 250 603
Total du passif et des capitaux propres	2 118 437	-	2 118 437

4.6.4 Extrait de l'état consolidé des résultats et du résultat global

	Exercice 2018 tel que présenté	Ajustement	Exercice 2018 redressé
	\$	\$	\$
Gain net à la suite de la dilution du placement dans une entreprise associée	639 796	129 632	769 428
Perte nette et perte globale	(784 895)	129 632	(655 263)
Perte nette attribuable aux			
Actionnaires de Ressources Géoméga Inc.	(771 961)	129 632	(642 329)
Participations ne donnant pas le contrôle	(12 934)	-	(12 934)

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

4. ESTIMATIONS, JUGEMENTS ET ERREURS (SUITE)

4.6.5 Extrait du tableau consolidé des flux de trésorerie

	Exercice 2018		Exercice 2018
	tel que	Ajustement	redressé
	présenté		
	\$	\$	\$
Perte nette	(784 895)	129 632	(655 263)
Ajustement pour :			
Gain net à la suite de la dilution du placement dans une entreprise associée	(639 796)	(129 632)	(769 428)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(406 990)	-	(406 990)

5. COMPTES DÉBITEURS

	Au	Au
	31 mai	31 mai
	2019	2018
	\$	\$
Comptes à recevoir	10 469	15 519
Autres comptes à recevoir	12 787	-
Comptes débiteurs	23 256	15 519

6. CRÉDITS D'IMPÔT ET SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES À RECEVOIR ET À PAYER

a) Crédits d'impôt à recevoir

	Au	Au
	31 mai	31 mai
	2019	2018
	\$	\$
Crédits de droits remboursables	3 995	40 835
Subventions gouvernementales	17 722	2 855
Portion courante des crédits d'impôt à recevoir	21 717	43 690

Les crédits de droits remboursables sont liés aux frais d'exploration minière admissibles encourus dans la province de Québec. Les subventions gouvernementales sont liés aux dépenses de recherche et de développement encourues par la filiale de la Société, Innord.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

6. CRÉDITS D'IMPÔT ET SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES À RECEVOIR ET À PAYER (SUITE)

b) Crédits d'impôt à payer

	Au 31 mai 2019	Au 31 mai 2018
	\$	\$
Crédits d'impôt relatifs aux ressources	-	61 322
Crédits de droits remboursables pour pertes	-	3 265
Intérêts à payer	-	20 412
Portion courante des crédits d'impôt à payer	-	84 999

Le 31 août 2018, la Société a reçu des avis de cotisation d'une autorité fiscale pour les exercices clos les 31 mai 2012 et 2013 refusant certaines dépenses dans le calcul des crédits d'impôt relatifs aux ressources ainsi que des crédits de droits remboursables pour pertes.

Par conséquent, au 31 mai 2018, la Société a comptabilisé un montant à payer de 84 999 \$ à cet égard à l'état de la situation financière qui a entraîné une augmentation des dépenses à l'état des résultats de 64 587 \$ d'E&E ainsi que des frais d'administration de 20 412 \$.

Ces montants ont été remboursés en entier durant l'exercice 2019.

7. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Kintavar est la seule entreprise associée de la Société. Le capital-actions de Kintavar est composé exclusivement d'actions ordinaires et la Société en détient directement. Kintavar est incorporée au Canada où se déroule les activités d'E&E sur ses propriétés. La proportion de détention de la participation est la même que la proportion de droit de vote détenu. Le placement dans Kintavar est comptabilisé selon la méthode de mise en équivalence. Sa juste valeur au 31 mai 2019 est de 3 571 429 \$ (17 857 143 actions à 0,20 \$, prix de clôture à la Bourse). La Société classe la juste valeur du placement dans Kintavar comme niveau 1 puisque dérivé d'un prix coté sur des marchés actifs. À la suite d'émissions d'actions, d'exercices de bons de souscription et d'options dans Kintavar, la participation de la Société est passée de 28,76 % au 31 mai 2018 à 21,77 % au 31 mai 2019 (38,75% au 1^{er} juin 2017).

	Au 31 mai 2019	Au 31 mai 2018
	\$	\$
Solde au début de la période	1 792 242	1 537 681
Quote-part de la perte nette	(929 664)	(514 867)
Gain net découlant de la dilution de la participation	1 176 709	769 428
Solde à la fin de la période	2 039 287	1 792 242

Les actions ordinaires émises par Kintavar à la Société sont soumises à des périodes de restriction de revente se détaillant comme suit :

- 12 499 998 actions ordinaires, libres;
 - 2 678 571 actions ordinaires, seront libérées le 30 septembre 2019; et
 - 2 678 574 actions ordinaires, seront libérées le 31 mars 2020.
- 17 857 143 actions ordinaires totales

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Équipement de bureau	Équipement d'E&E			Total
		Matériel roulant	Équipement et camp	Entrepôt	
	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice 2018					
Valeur comptable nette au début	-	-	85 820	98 307	184 127
Acquisitions	-	11 400	-	-	11 400
Amortissement	-	(3 800)	(51 540)	(7 435)	(62 775)
Valeur comptable nette à la fin	-	7 600	34 280	90 872	132 752
Solde au 31 mai 2018					
Coût	14 984	30 724	617 023	159 388	822 119
Amortissement cumulé	(14 984)	(23 124)	(582 743)	(68 516)	(689 367)
Valeur comptable nette	-	7 600	34 280	90 872	132 752

	Équipement de bureau	Équipement d'E&E			Total
		Matériel roulant	Équipement et camp	Entrepôt	
	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice 2019					
Valeur comptable nette au début	-	7 600	34 280	90 872	132 752
Acquisitions	-	-	35 295	-	35 295
Amortissement	-	(3 800)	(35 503)	(8 351)	(47 654)
Valeur comptable nette à la fin	-	3 800	34 072	82 521	120 393
Solde au 31 mai 2019					
Coût	14 984	30 724	652 318	159 388	857 414
Amortissement cumulé	(14 984)	(26 924)	(618 246)	(76 867)	(737 021)
Valeur comptable nette	-	3 800	34 072	82 521	120 393

L'amortissement des immobilisations corporelles liées aux propriétés d'E&E est porté aux dépenses d'E&E. L'amortissement des immobilisations corporelles autre que liées aux propriétés d'E&E est porté au poste amortissement des immobilisations corporelles de l'état des résultats. Un montant de 47 654 \$ (62 775 \$ pour l'exercice 2018) a été enregistré au titre de dépenses d'E&E au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2019.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

9. DÉBENTURES CONVERTIBLES

	Au 31 mai 2019	Au 31 mai 2018
	\$	\$
Solde au début de la période	91 120	-
Ajout, net	-	171 462
Conversion	-	(97 922)
Charge de désactualisation	15 541	17 580
Partie courante	106 661	-
Solde à la fin de la période – partie non courante	-	91 120

Le 11 août 2017, la Société a clôturé 235 000 \$ d'un placement privé sans courtier d'unités (du « placement »). Chaque unité était composée d'une débenture convertible non garantie d'un montant principal de 1 000 \$ et de 5 000 bons de souscription d'actions ordinaires. Les débentures convertibles ont une date d'échéance de deux ans (voir note 24 sur les événements subséquents) et portent intérêt à un taux annuel de 10 %, composée et payable à l'échéance. La Société a la possibilité de payer l'intérêt en émettant un nombre d'actions ordinaires selon le cas, à un prix d'émission par action établi en fonction du prix moyen pondéré basé sur le volume des 20 jours précédents (« VWAP ») des actions ordinaires à la Bourse à la date d'échéance du paiement d'intérêts. Un tel paiement d'intérêt en actions ordinaires sera assujéti à l'approbation de la TSXV.

Chaque bon de souscription donne droit au détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 0,12 \$ par action jusqu'à vingt-quatre mois suivant la clôture du placement.

Les débentures sont convertibles en actions ordinaires au choix du titulaire à tout moment avant la date d'échéance en fonction du prix de conversion suivant, sous réserve de rajustements dans certaines circonstances: (i) au prix de 0,10 \$ par action ordinaire si converti pendant la période de douze mois à compter de la clôture du placement; et (ii) au prix de 0,12 \$ par action ordinaire si converti pendant la période suivant l'anniversaire de douze mois de la clôture du placement jusqu'à la date de vingt-quatre mois suivants la clôture du placement.

Les débentures convertibles sont assujétiées au rachat, en tout ou en partie, par la Société si la Société réalise le produit brut d'un placement privé subséquent de titres ou à la suite de l'exercice des bons de souscription d'un montant égal au produit brut du placement à tout moment après la clôture du placement en donnant aux détenteurs des débentures convertibles au moins trente et au plus soixante jours d'avis écrit préalable, au prix égal au capital en circulation des débentures convertibles plus tous les intérêts courus et impayés jusqu'à la date de rachat y compris une prime de rachat comme suit: (i) 10 % au cours des six premiers mois suivants la clôture; (ii) 5 % à partir de l'anniversaire de six mois de la clôture à l'anniversaire de douze mois suivants la clôture; (iii) 3 % après l'anniversaire de douze mois suivants la clôture jusqu'à la date d'échéance. Un porteur de débentures convertibles peut choisir de convertir ses débentures convertibles en fournissant à la Société un avis écrit à cet effet dans les cinq jours ouvrables suivant la réception par le titulaire de l'avis de rachat.

Le 3 janvier 2018, un titulaire de débentures a converti 125 000 \$ de débentures en actions ordinaires au prix de 0,10 \$ par action conformément aux termes de la débenture convertible. La Société a émis les 1 250 000 actions ordinaires le 22 janvier 2018.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

10. CAPITAL-ACTIONS

10.1 Capital-actions autorisé

Le capital-actions autorisé de la Société consiste en un nombre illimité d'actions ordinaires.

10.2 Placements privés

a) 2 et 14 mai 2018

Le 2 mai et le 14 mai 2018, la Société a clôturé un placement privé sans courtier en deux tranches composées de 6 250 000 unités au prix de 0,08 \$ l'unité pour un produit brut total de 500 000 \$. Chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription, chaque bon de souscription entier donnant droit au porteur d'acquérir une action au prix de 0,15 \$ par action pour 2 ans.

Du produit brut total des unités, 63 504 \$ a été attribué aux bons de souscription et 436 496 \$ au capital-actions, selon une allocation au prorata de la juste valeur estimative de chacune de ces deux composantes. La juste valeur estimative des bons de souscription a été déterminée selon le modèle de fixation de prix Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes: aucun dividende par action, volatilité prévue de 86,2 % et 91,2 % ainsi qu'un taux d'intérêt sans risque de 1,93 % et 1,98 % pour la première et deuxième tranche respectivement et durée prévue de 2 ans.

Les frais d'émission d'actions totalisent 9 251 \$ dont 8 076 \$ a été attribué au capital-actions et 1 175 \$ aux bons de souscription.

b) 18 mai 2018

Le 18 mai 2018, la Société a clôturé un placement privé sans courtier composées de 2 652 000 unités au prix de 0,10 \$ l'unité pour un produit brut total de 265 200 \$. Chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription, chaque bon de souscription entier donnant droit au porteur d'acquérir une action au prix de 0,15 \$ par action pour 2 ans.

Du produit brut total des unités, 39 120 \$ a été attribué aux bons de souscription et 226 080 \$ au capital-actions, selon une allocation au prorata de la juste valeur estimative de chacune de ces deux composantes. La juste valeur estimative des bons de souscription a été déterminée selon le modèle de fixation de prix Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes: aucun dividende par action, volatilité prévue de 91,2 %, taux d'intérêt sans risque de 2,03 % et durée prévue de 2 ans.

Les frais d'émission d'actions totalisent 4 773 \$ dont 4 069 \$ a été attribué au capital-actions et 704 \$ aux bons de souscription.

10.3 Règlement d'une dette en actions

Le 19 octobre 2017, le conseil d'administration de la Société a approuvé l'émission de 948 299 actions ordinaires à un prix réputé de 0,09 \$ par action, en règlement d'une dette nette totale combinée de 85 347 \$ dont 65 347 \$ représente le montant dû aux administrateurs actuels et précédents pour leur rémunération et 20 000 \$ dû à la chef de la direction financière pour des honoraires professionnels. Le 16 janvier 2018, la Bourse a approuvé l'émission d'actions en règlement d'une dette et la Société a émis les actions conformément au règlement le 22 janvier 2018.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

11. BONS DE SOUSCRIPTION

Les opérations sur les bons de souscription se détaillent comme suit:

	Exercice 2019		Exercice 2018	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	11 019 416	0,18	12 104 131	0,16
Émis	-	-	5 626 000	0,14
Exercés	(550 000)	0,12	(714 286)	0,09
Expirés	(4 090 638)	0,23	(4 996 429)	0,09
Annulés	-	-	(1 000 000)	0,15
Solde à la fin	6 378 778	0,16	11 019 416	0,18

Les bons de souscription en circulation au 31 mai 2019 sont les suivants:

Nombre de bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
625 000	An 1: 0,10 / An 2: 0,12	11 août 2019
825 000	0,15	2 mai 2020
2 300 000	0,15	14 mai 2020
1 326 000	0,15	18 mai 2020
1 302 778	0,23	19 juin 2020 (prolongés)
6 378 778		

Le 23 avril 2019, cinq détenteurs de débetures ont exercé un total de 550 000 bons de souscription à un prix de 0,12 \$ par action pour une valeur totale de 66 000 \$.

Le 14 juin 2018, les 1 302 778 bons de souscription échéants le 19 juin 2018 ont été prolongés de deux ans. La juste valeur estimative de 49 506 \$ de ces prolongations a été enregistrée dans les bons de souscription et la contrepartie est enregistrée au déficit. Cette juste valeur a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes calculée pour la différence entre la période prolongée et la période résiduelle au moment où la décision de la prolongation a été prise. Les hypothèses suivantes ont été considérées respectivement: taux d'intérêt sans risque de 1,93 % et 1,25 %, volatilité moyenne pondérée prévue de 89,73 % et 0,82 %, aucun dividende par action et durée prévue moyenne pondérée de 2,02 ans et de 0,02 an. Ces 1 302 778 bons de souscription avaient été prolongés pour une première fois le 19 juin 2017.

Le 20 février 2018, 714 286 bons de souscription à un prix de levée de 0,09 \$ ont été exercés pour un montant de 64 286 \$.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

12. OPTIONS DE COURTIER

Les opérations sur les options de courtiers se détaillent comme suit:

	Exercice 2019			Exercice 2018		
	Nombre d'options de courtiers	Valeur Comptable	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options de courtiers	Valeur Comptable	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$	\$		\$	\$
Solde au début	-	-	-	204 875	8 195	0,09
Expirés	-	-	-	(204 875)	(8 195)	0,09
Solde à la fin	-	-	-	-	-	-

13. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les opérations sur les options d'achat d'actions se détaillent comme suit:

	Exercice 2019		Exercice 2018	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée
		\$		\$
Solde au début	4 530 000	0,11	4 450 000	0,14
Octroyées	3 050 000	0,09	1 445 000	0,09
Expirées	(470 000)	0,18	(1 072 500)	0,23
Exercées	(127 500)	0,09	-	-
Renoncées	(417 500)	0,09	(292 500)	0,09
Solde à la fin	6 565 000	0,10	4 530 000	0,11
Solde à la fin, exerçable	3 760 000	0,10	3 060 000	0,12

Les options d'achat d'actions en circulation au 31 mai 2019 sont les suivantes:

Nombre d'options en circulation	Nombre d'options exerçables	Prix de levée	Date d'expiration
		\$	
265 000	265 000	0,26	17 septembre 2019
30 000	30 000	0,14	23 janvier 2020
300 000	300 000	0,09	13 septembre 2020
530 000	530 000	0,07	22 novembre 2020
1 520 000	1 520 000	0,095	29 novembre 2021
895 000	671 250	0,09	19 octobre 2022
400 000	100 000	0,085	28 août 2023
400 000	100 000	0,08	14 septembre 2023
975 000	243 750	0,085	20 novembre 2023
350 000	-	0,08	10 décembre 2023
400 000	-	0,09	13 mars 2024
500 000	-	0,16	12 avril 2024
6 565 000	3 760 000		

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

13. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (SUITE)

Le 19 octobre 2017 et 20 novembre 2018, les actionnaires de la Société ont renouvelé le régime d'option d'achat d'actions qui stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est limité à 10 % des actions en circulation.

Le 12 avril 2019, la Société a octroyé à un consultant 500 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,16 \$, valables pendant 5 ans. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 43 500 \$ soit une juste valeur de 0,087 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,63 %, volatilité prévue de 84 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 3,75 ans.

Le 13 mars 2019, la Société a octroyé à un consultant 400 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,09 \$, valables pendant 5 ans. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 21 200 \$ soit une juste valeur de 0,053 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,66 %, volatilité prévue de 83 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 3,75 ans.

Le 10 décembre 2018, la Société a octroyé à deux consultants un total de 350 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,08 \$. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 15 750 \$ soit une juste valeur de 0,045 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,01 %, volatilité prévue de 88 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 3,75 ans.

Le 20 novembre 2018, la Société a octroyé à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants 1 000 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,085 \$, valables pendant 5 ans. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 53 000 \$ soit une juste valeur de 0,053 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,26 %, volatilité prévue de 88 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 3,75 ans.

Le 14 septembre 2018, la Société a octroyé à un employé 400 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,08 \$, valables pendant 5 ans. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 20 000 \$ soit une juste valeur de 0,05 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,22 %, volatilité prévue de 89 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 3,75 ans.

Le 28 août 2018, la Société a octroyé à un consultant 400 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,085 \$, valables pendant 5 ans. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 20 000 \$ soit une juste valeur de 0,05 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,20 %, volatilité prévue de 91 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 3,75 ans.

Le 14 novembre 2017, la Société a octroyé à un consultant 500 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,085 \$, valables pendant 5 ans. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 26 000 \$ soit une juste valeur de 0,052 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,65 %, volatilité prévue de 97 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 3,75 ans. Ce consultant n'est plus aux services de la Société et ses options ont été renoncées durant l'exercice 2019.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

13. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (SUITE)

Le 19 octobre 2017, la Société a octroyé à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants 945 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,09 \$, valables pendant 5 ans. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 54 810 \$ soit une juste valeur de 0,058 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,65 %, volatilité prévue de 102 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 3,75 ans.

Outre l'octroi du 12 avril 2019 dont les options sont gagnées par tranche de 25% à chaque 3 mois, toutes les options octroyées portent les mêmes conditions. À partir de l'octroi, les options sont gagnées par tranche de 25 % à chaque 6 mois, sont valables pendant 5 ans et ont été octroyées à une valeur égale ou supérieure à celle du marché à la clôture précédant l'octroi.

La durée prévue des options d'achats d'actions a été estimée en considérant des situations comparables pour des sociétés similaires à la Société. La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique du prix des actions ordinaires de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options.

14. PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Le 3 juin 2016, la Société a conclu une convention de souscription avec deux investisseurs institutionnels, soit la Société de développement de la Baie-James (« SDBJ ») et l'Administration régionale Baie-James (« ARBJ »), afin de financer le développement du prototype du procédé pour séparer le concentré d'éléments de terres rares en oxydes de terres rares individuels purs. Chaque investisseur institutionnel a investi 125 000 \$ pour 2 actions dans Innord, pour un total de 250 000 \$. Conséquemment, la Société détient maintenant 96,16 % d'Innord.

Suivant la réalisation de certaines conditions qui ont été atteintes durant l'exercice 2018, les investisseurs peuvent demander depuis le 3 juin 2019 que la Société procède au rachat de 50 % des actions pour un total de 250 000 \$ comptant. Suite au rachat des actions, une redevance de 0,05 % sur le produit net provenant de la production commerciale d'une usine de séparation située au Québec serait octroyée aux investisseurs. La Société pourrait racheter cette redevance pour 50 000 \$. Aussi, suite à un rachat des actions en vertu de cette option, la Société détiendrait une option de racheter 50 % des actions pour un total de 250 000 \$ comptant.

De plus, la convention de souscription contient d'autres événements déclencheurs de conversion des actions :

- S'il y a vente du procédé de séparation à une tierce partie ou changement de contrôle de la Société, les investisseurs peuvent demander que la Société procède au rachat de 100 % des actions en :
 - Émettant de ses propres actions, pour une valeur de 500 000 \$.
 - Octroyant une royauté de 0,1 % du produit net des substances minérales sur la propriété Anik (maintenant détenue par Kintavar), rachetable par la Société en tout temps pour 125 000 \$.
- Si les retombées économiques sont inexistantes (pas d'usine de séparation construite sur le territoire de la Baie-James et pas d'annonce de mise en production de la mine de Montviel dans un délai de cinq ans suivant l'implantation d'une usine de séparation), les investisseurs peuvent demander que la Société procède au rachat de 100 % des actions pour un total de 500 000 \$ comptant ou procède au rachat de 100 % des actions en émettant de ses propres actions, pour une valeur de 500 000 \$. Et les investisseurs peuvent demander que la Société rachète la royauté sur l'usine de séparation pour 50 000 \$.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

14. PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE (SUITE)

La Société ne pouvant contrôler l'issue des différentes options des investisseurs et compte tenu que le prix d'émission des actions serait déterminé lors des émissions, un passif financier correspondant à l'éventualité de l'échange des actions détenues par les investisseurs dans Innord contre une valeur de 500 000 \$ d'un nombre variable de ses propres actions a initialement été constaté.

	Exercice 2019	Exercice 2018
	\$	\$
Solde au début	500 000	477 840
Charge de désactualisation	-	22 160
Passif lié aux droits d'échange d'actions	500 000	500 000

15. GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité de poursuivre ses opérations ainsi que ses programmes d'E&E. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des titres miniers pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière. De plus, durant l'exercice 2018, la Société a émis des unités de débentures convertibles (note 9) ainsi que des actions ordinaires (note 10). Des actions ordinaires ont également été émises après le 31 mai 2019 (note 24) et une partie du placement dans Kintavar a été vendue (note 24). Le capital de la Société se compose des capitaux propres et les balances et changements des capitaux propres sont reflétés dans l'état des variations des capitaux propres.

La Société n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu de règles extérieures, exigences réglementaires ou contractuelles, à moins qu'elle complète un placement accréditif, dans quel cas, les fonds sont réservés aux travaux d'exploration.

16. PERTE PAR ACTION

Le calcul de la perte de base par action repose sur la perte pour la période concernée divisée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Pour le calcul de la perte par action diluée des activités poursuivies, les actions ordinaires potentielles, telles que les options d'achat d'actions, les options de courtier, les bons de souscription et les droits d'échange d'actions, n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de réduire la perte par action des activités poursuivies et aurait donc un effet de dilution négative.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

17. RÉMUNÉRATION

	Exercice 2019	Exercice 2018
	\$	\$
Salaires	391 239	266 705
Charges sociales	33 188	49 456
Rémunération à base d'actions	58 696	85 217
	483 123	401 378
Salaires et charges sociales comptabilisés dans les dépenses d'E&E	(294 385)	(262 221)
Rémunération à base d'actions comptabilisée dans les dépenses d'E&E	(19 342)	(29 497)
Rémunération des administrateurs	(45 000)	(42 500)
Renonciation à la rémunération des administrateurs ¹⁾	-	52 500
Salaires, charges au titre des avantages sociaux, règlement et rémunération à base d'actions, présentés à l'état des résultats	124 396	119 660

¹⁾ Durant le premier trimestre de 2018, deux administrateurs ont renoncé à leur rémunération pour un montant total de 52 500 \$.

18. DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Montviel	Exercice 2019	Exercice 2018
	\$	\$
Acquisition et renouvellement	10 337	8 085
Exploration		
Salaires et charges sociales	437	6 177
Rémunération à base d'actions	7 440	19 343
Géologie	1 272	239
Transport et hébergement	6 883	639
Géophysique et géochimie	-	14 882
Amortissement des immobilisations corporelles	12 151	11 235
Taxes, permis et assurances	5 595	2 057
Facturation – location	(48 621)	(33 620)
Total exploration	(14 843)	20 952
Évaluation		
Salaires et charges sociales - procédé de séparation	305 851	266 199
Procédé de séparation	101 692	48 134
Amortissement des immobilisations corporelles	35 502	51 540
Total évaluation	443 045	365 873
Total des dépenses brutes	438 539	394 910
Subventions gouvernementales	(176 587)	(124 209)
Crédits d'impôt, net (note 6)	(46 382)	49 244
Dépenses nettes d'E&E – Montviel	215 570	319 945

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

18. DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

18.1 Propriété Montviel (éléments de terres rares et niobium)

La Société détient 100 % de la propriété Montviel, située à environ 100 km au nord de la ville de Lebel-sur-Quévillon et 45 km à l'ouest de la Première Nation Crie de Waswanipi. La propriété Montviel comprend 177 claims miniers totalisant 9 831 hectares au 31 mai 2019.

La propriété est assujettie à une redevance de 2 % du produit net. Le 27 mai 2015, la Société a conclu une entente avec l'acheteur en vertu de laquelle une option, sans frais, a été accordée pour racheter la redevance de 2 % sur Montviel pour 2 millions \$.

18.2 Propriété Buckingham (graphite)

Le 6 avril 2016, la Société a signé un contrat de vente avec Saint-Jean Carbon inc. (« Saint-Jean »), qui a permis à cette dernière d'acquérir un intérêt de 100% de la propriété minière Buckingham contre des actions de Saint-Jean qui ont été vendues en 2017. La Société conserve une redevance 0,75 % sur le produit net de la propriété qui a été mesurée à une valeur symbolique.

18.3 Entente de détention des brevets et de royauté

Le 11 août 2017, la Société et Innord ont conclu une entente de détention de brevets et de royauté (l'« entente ») avec le chef de la technologie (« CTO ») pour assurer le développement et la commercialisation des technologies exclusives d'extraction et de séparation des terres rares de la Société à long terme. L'entente remplace le contrat de 2013 qui avait accordé au CTO 1 000 000 bons de souscription en échange du transfert par le CTO de certains droits de propriété intellectuelle à la Société, lesquels bons de souscription ont été annulés en vertu de l'entente. Les actionnaires de la Société ont approuvé l'entente le 19 octobre 2017 lors de l'assemblée annuelle des actionnaires.

La redevance portant sur l'extraction et la redevance portant sur la séparation (les « Redevances ») à accorder au CTO sur la commercialisation en vertu de l'entente peuvent être résumées comme suit:

- Redevance sur l'extraction de 1,5 % du bénéfice net pour les produits d'extraction. La redevance augmentera à 2 % si la marge bénéficiaire brute de l'opération (« GPM »), avant de soustraire les redevances, est supérieure à 40 % et elle sera réduite à 1 % si le GPM, avant de soustraire les redevances, est inférieur à 15 %.
- Redevance sur la séparation de 3 % de ventes nettes pour les produits de séparation. La redevance augmentera à 4% si le GPM, avant de soustraire les redevances, est supérieur à 40 % et il sera réduit à 2,5 % si le GPM, avant de soustraire les redevances, est inférieur à 15 %.

Conformément à l'entente, la commercialisation est censée avoir lieu au plus tôt de:

- La séparation d'oxydes à une échelle de 50 kg / jour de produits de séparation sous forme d'oxyde pour au moins (i) 10 jours ouvrables consécutifs ou (ii) 20 jours ouvrables au cours d'une période de 2 mois et la réception par la Société du paiement intégral d'un premier achat relatif à cette production.
- La mise en production de Montviel – si le projet Montviel de la Société a atteint 100 % de la capacité nominale ou 12 mois après avoir atteint 60 % de capacité ou après avoir atteint 60 % de la capacité qui ne remontera plus jusqu'à 100 %.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

18. DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

En outre, et afin de garantir l'engagement à long terme du CTO, l'entente prévoit que les travaux de développement qui ne sont actuellement pas couverts par les brevets que la Société a déjà déposés seront conjointement détenus par le CTO et la Société (pour le travail d'extraction) et Innord (pour le travail de séparation) jusqu'à la commercialisation, auquel cas ces droits seront attribués à la Société et Innord, selon le cas. Nonobstant les droits de propriété commune du CTO en ce qui concerne les nouveaux travaux de développement décrit ci-dessus, le CTO n'aura aucun droit de faire, d'utiliser, de vendre, de disposer, d'offrir à la vente, de délivrer des licences, d'importer, d'exporter ou de distribuer des produits ou des processus de pratique couverts par une ou plusieurs revendications des brevets ou de toute propriété intellectuelle sans le consentement écrit préalable de Société et/ou Innord, qui peuvent être retenues à leur entière discrétion. Toutefois, advenant un changement de contrôle ou une non-commercialisation, le CTO se verrait octroyé une licence non exclusive de commercialisation.

19. IMPÔTS

La dépense d'impôt est constituée des éléments suivants:

	Exercice 2019	Exercice 2018
	\$	\$
Recouvrement d'impôts différés		
Amortissement du passif d'actions accréditives	-	(98 442)
Total recouvrement d'impôts différés	-	(98 442)

Le taux d'imposition effectif de la Société varie du taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada. De cette variation résultent les éléments suivants:

	Exercice 2019	Exercice 2018 redressé*
	\$	\$
Perte avant impôt	(578 458)	(655 264)
Impôt selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada de 26,6 % (26,7 % pour l'Exercice 2018)	(153 870)	(174 955)
Augmentation (diminution) des impôts résultant des éléments suivants :		
Dépenses non déductibles	(3 659)	(3 155)
Changement de taux	339	988
Ajustement d'années précédentes	789	5 645
Écarts temporaires non constatés	156 401	171 478
Recouvrement d'impôts différés	-	-

*Voir note 4.6 pour les détails relatifs à un redressement de l'année précédente dû à une erreur.

La réalisation de bénéfices imposables est dépendante de plusieurs facteurs, incluant la profitabilité future des opérations. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés seulement à la mesure où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables futurs seront réalisés afin de permettre de récupérer l'actif correspondant. En conséquence, certains actifs d'impôts différés qui n'ont pas été comptabilisés totalisent 6 669 695 \$ (6 480 561 \$ en 2018).

Ressources Géoméga inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
 Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

19. IMPÔTS (SUITE)

Les composantes principales des actifs et passifs d'impôts différés de la Société sont les suivants :

	Au 31 mai 2019	Au 31 mai 2018
	\$	\$
Actifs d'impôts différés		
Immobilisations incorporelles	4 237	4 237
Immobilisations corporelles	137 821	131 274
Frais d'émission d'actions déductibles	6 759	14 713
Actifs d'E&E	3 054 081	3 062 494
Pertes d'opérations reportées	3 467 682	3 272 846
Actifs d'impôts différés	6 670 580	6 485 564
Passifs d'impôts différés		
Débentures convertibles	(885)	(5 003)
Actifs d'impôts différés non comptabilisés	6 669 695	6 480 561

Au 31 mai 2019, les dates d'expiration des pertes disponibles pour réduire le revenu imposable au cours des prochains exercices sont les suivantes :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2039	749 043	749 043
2038	647 951	624 217
2037	1 062 368	1 020 859
2036	1 379 945	1 379 946
2035	2 026 827	2 026 827
2034	1 483 287	1 483 287
2033	2 398 375	2 444 550
2032	1 943 591	1 943 591
2031	563 968	563 968
2030	16 391	16 391
2029	1 718	1 718
Total	12 273 464	12 254 397

20. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à différents risques financiers résultant à la fois de ses activités, de ses investissements et de ses financements. La direction de la Société gère les risques financiers. La Société n'a pas recours à des transactions d'instruments financiers, incluant des instruments financiers dérivés, à des fins de spéculation.

20.1 Risque de taux d'intérêt

Lorsque la Société dispose de soldes en trésorerie, elle a pour politique d'investir sa trésorerie excédentaire dans des certificats de dépôt ou des comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé de grandes banques à charte canadienne. Aux 31 mai 2019 et 2018, la Société n'avait aucun placement. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. Une variation de plus ou moins 1 % n'aurait pas d'impact significatif sur les actifs et passifs et perte nette de la Société.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

20. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (SUITE)

20.2 Risque de liquidités

Le risque de liquidité représente le risque que la Société ne puisse honorer ses engagements à l'échéance. La capacité de la Société à poursuivre son exploitation dépend de la capacité de la direction à recueillir les fonds nécessaires au moyen de financements par capitaux propres ou par titres de créance, de la vente d'actifs ou de la conclusion d'ententes relatives à des options d'exploration ou d'une combinaison de ces éléments. La liquidité et les résultats opérationnels de la Société peuvent subir l'effet négatif de restrictions imposées à son accès au marché financier ou à d'autres formes de financement, par suite d'un repli généralisé du marché boursier ou de difficultés propres à la Société. Par le passé, les flux de trésorerie de la Société provenaient essentiellement des activités de financement.

Au 31 mai 2019, la Société disposait d'une trésorerie de 33 438 \$ et autres actifs courants de 79 766 \$ pour régler son passif financier courant de 942 984 \$. Les obligations financières de la Société sont assorties d'échéances contractuelles de moins de 90 jours et sont soumises aux conditions normales du marché à l'exception de l'éventualité de l'échange des actions détenues par les investisseurs institutionnels dans Innord (note 14). La Société évalue régulièrement sa situation de trésorerie pour assurer la conservation et la sécurité du capital et le maintien de la liquidité (note 1). Voir note 24 pour le détail d'entrées de fonds survenu après la date de situation financière.

20.3 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. En règle générale, le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable des actifs financiers exposés au risque de crédit, déduction faite de toute perte de valeur. La Société est assujettie à des risques de crédit pour sa trésorerie et ces comptes débiteurs. La Société croit que le risque de perte est minime car elle maintient sa trésorerie dans des instruments financiers garantis et détenus par une banque à charte canadienne où le risque de crédit est minimal. De plus les comptes débiteurs sont presque en totalité avec Kintavar dont la Société détient 21,77 % des actions.

20.4 Risque lié à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie, comptes débiteurs, des créditeurs et frais courus et du passif lié aux droits d'échange d'actions sont considérés comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme et des conditions contractuelles de ces instruments financiers. La valeur comptable des débetures convertibles au 31 mai 2019 est de 106 661 \$ et la juste valeur est de 110 000 \$. La Société a classé l'évaluation à la juste valeur du passif lié aux droits d'échange d'actions et aux débetures convertibles comme niveau 3 puisque dérivé des données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

21. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

21.1 Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal des affaires :

- ◆ Une société au sein de laquelle un administrateur est associé a facturé des honoraires totalisant 30 523 \$ (55 630 \$ durant l'Exercice 2018);
- ◆ Une société contrôlée par un dirigeant (en poste jusqu'au 24 octobre 2018) a facturé des honoraires pour des services de CFO et de tenue de livres totalisant 80 216 \$ (95 396 \$ durant l'Exercice 2018);
- ◆ Au 31 mai 2019, le montant dû aux parties liées s'élevait à 6 666 \$ (62 198 \$ au 31 mai 2018).

Hors du cours normal des affaires :

- ◆ Des administrateurs et dirigeants de la Société ont exercé, en 2019, 175 000 bons de souscription pour une valeur totale de 21 000 \$.

21.2 Facturation selon entente avec Kintavar

	Exercice 2019	Exercice 2018
	\$	\$
Exploration et évaluation, net des crédits d'impôt	49 472	41 540
Déplacements, conventions et relations avec les investisseurs	23 009	-
Administration	118	122
Frais fiduciaire	-	6 576
Loyer	12 975	10 500
	85 574	58 738

Au 31 mai 2019, le montant à recevoir de Kintavar s'élevait à 23 241 \$ (15 519 \$ au 31 mai 2018).

22. CONTRAT DE LOCATION

Les paiements minimaux futurs de location s'établissent comme suit:

	Au 31 mai 2019	Au 31 mai 2018
	\$	\$
Moins d'un an	6 001	5 438
De 1 à 5 ans	-	-
Plus de 5 ans	-	-
Total	6 001	5 438

La Société loue ses bureaux en vertu de contrats de location venant à échéance en mars 2021. En vertu du contrat de location, la Société peut résilier le contrat avec un préavis de 30 jours.

Ressources Géoméga inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2018

23. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2019	2018
	\$	Redressé*
	\$	\$
Comptes débiteurs	(7 737)	188 094
Taxes de vente à recevoir	(7 693)	11 783
Crédits d'impôt à recevoir	21 973	22 693
Frais payés d'avance et autres	7 035	25
Créditeurs et frais courus	3 144	7 508
Crédits d'impôt à payer	(84 999)	84 999
	(68 277)	315 102

*Voir note 4.6 pour les détails relatifs à un redressement de l'année précédente dû à une erreur.

Opérations sans effet sur la trésorerie

	2019	2018
	\$	\$
Émission d'actions en règlement d'une dette	-	85 347
Conversion de débetures	-	97 922

24. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le 3 juillet et le 10 juillet 2019, la Société a clôturé un placement privé sans courtier en deux tranches composées de 8 800 215 unités au prix de 0,14 \$ l'unité pour un produit brut total de 1 232 010 \$. Chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription, chaque bon de souscription entier donnant droit au porteur d'acquérir une action au prix de 0,20 \$ par action pour 2 ans.

Le 14 juin 2019, la Société a conclu une transaction privée exonérée pour la vente de 1 000 000 de ses actions de Kintavar, à un prix de 0,16 \$ l'action, pour un produit brut de 160 000 \$, moins des frais de transaction totalisant 16 000 \$. Un gain net de 0,0298 \$ par action pour un total de 29 800 \$ a été généré par cette transaction. La transaction a été effectuée conformément aux dispenses de prospectus disponibles et constitue une cession unique d'actions de Kintavar. Suivant cette transaction, Geomega possède 20,55% des actions en circulation de Kintavar et ainsi conserve son influence notable.

Le 29 juillet 2019, la Société a octroyé à un consultant 250 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,175 \$, valables pendant 5 ans. Ces options ont été octroyées à un prix d'exercice supérieur au cours du marché au moment de l'octroi.

Le 11 août 2019, tous les détenteurs de débetures convertibles ont exercé leur droit de conversion en actions ordinaires à 0,12\$ par action. Un total de 916 665 actions a été émis suivant cette conversion.